RÈGLEMENT DU PRIX CAMÉLÉON

PRIX ÉTUDIANT DU ROMAN ÉTRANGER TRADUIT - ÉDITION 2026-2027

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Présentation du PRIX CAMÉLÉON

L'Université Jean Moulin Lyon 3 organise, dans le cadre de l'année de **L'ITALIE** à l'université, la douzième édition du Prix annuel étudiant du roman étranger traduit, dénommé prix CAMÉLÉON.
L'ITALIE est le pays retenu pour l'année 2026-2027.
Ce prix littéraire a pour objectif principal le développement et l'attractivité de la culture littéraire contemporaine auprès des étudiants.
Il s'inscrit directement dans les objectifs de l'Université Jean Moulin Lyon 3 :
- Soutien du Plan Licence en accompagnant les étudiants dans l'acquisition de compétences variées et en les ouvrant à des cultures et des littératures étrangères.
- Coopération internationale avec mise en place d'un partenariat bilatéral avec une université du pays choisi.
- Promotion d'enseignements ou d'actions transversales innovantes.
- Collaboration entre les différentes composantes et services de l'université.
- Création d'échanges entre les étudiants.
- Accès des étudiants à la pratique culturelle et la création contemporaine.

Il vise aussi à sensibiliser les étudiants à la problématique de la traduction, tant dans l'analyse des conditions inhérentes au choix de traduction que dans l'analyse des conditions requises pour aborder une œuvre traduite.

Article 1 – Ouvrages sélectionnés et membres du jury

Trois romans italiens contemporains choisis par des professeurs en langue italienne et les BU Lyon 3 sont remis gracieusement à chacun des étudiants jurés et à chacun des membres du jury d'honneur, le jeudi 1er octobre 2026.
Les ouvrages choisis sont :
- ***Uvaspina*** de Monica Acito trad. Laura Brignon
- ***Les jours de Verre*** de Nicoletta Verna trad. Romane Lafore
- ***La récréation est finie*** de Dario Ferrari trad. Vincent Raynaud

Les étudiants jurés et les membres du jury d'honneur désigneront leur ouvrage préféré lors d'un vote électronique en ligne sur le site internet **http://prixcameleon.univ-lyon3.fr** du **vendredi 5 décembre 2026 au vendredi 19 décembre 2026 inclus**.

Les membres du jury d'honneur sont :
- Monsieur Bonnet - Président de l'université Jean Moulin Lyon 3
- Monsieur Benoît Auclerc - Vice-Président en charge de la culture
- Monsieur Manuel Jobert - Vice-Président en charge des Relations internationales
- Madame Cléa Patin - Doyenne de la Faculté des langues
- Madame Sylvene Edouard - Doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations
- Madame Aurore Cartier - Directrice des Bibliothèques universitaires
- Monsieur Stéphane Nivet - Directeur de la communication
- Madame Hélène Soldini - Maîtresse de Conférences au département d'études italiennes
- Madame Ismene Cotensin- Gourrier - Maîtresse de Conférences au département d'études italiennes
- Madame Céline Frigau Manning - Professeure des universités en études italiennes
- Madame Charlotte Moge – Maîtresse de Conférences au département d'études italiennes
- Madame Sandrine Rabosseau - Professeur des Universités, Faculté des Lettres
- Madame Djé Akissi - Responsable du service culture
- Madame Cécile Bijakowski - Responsable scientifique des collections de Lettres et Langues et civilisations européennes
- Madame Vanessa Derouen - Responsable de la Mission Communication des Bibliothèques universitaires
- Monsieur Lionel Mignot - Responsable de la Mission Culture des Bibliothèques universitaires
- Madame Sarah Dreveton – Coordinatrice de la Mission Cultures des Bibliothèques universitaires

Article 2 - Conditions et modalités de participation

Tous les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pourront s'inscrire du **lundi 7 septembre au mercredi 30 septembre 2026** inclus pour être sélectionnés et devenir jurés du prix Caméléon. Le nombre de jurés étudiants est limité à 100. Les 100 premiers étudiants inscrits en ligne sur le site dédié http://prixcameleon.univ-lyon3.fr et sur le site www.univ-lyon3.fr seront retenus.

Les jurés étudiants suite à leur inscription s'engagent :

- à retirer les trois ouvrages le 1 octobre 2026 lors de la soirée de lancement du Prix Caméléon 2027
- à lire les trois ouvrages en lice ;
- à participer à la soirée culturelle et littéraire du jeudi 12 novembre 2026
- à participer à la désignation des lauréats par un vote en ligne **vendredi 4 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026 inclus**
- à participer à la cérémonie de remise des prix le mardi 18 mars 2027
- à participer aux 3 cafés-littéraires (13h-14h) : mardi 20 octobre 2026, mardi 10 novembre 2026 et mardi 1 décembre 2026.

Article 3 - Désignation des lauréats

Les étudiants jurés et les membres du jury seront sollicités pour un vote en ligne sur le site dédié **http://prixcameleon.univ-lyon3.fr** du **vendredi 4 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026 inclus** afin de désigner leur ouvrage préféré.

Les étudiants jurés classeront les différents ouvrages en fonction de critères tels que :

- Intérêt et originalité de l'intrigue, du suspense, des personnages
- Qualités formelles du récit romanesque
- Qualité du texte traduit
- Représentativité de la société et de la culture du pays

Le titre de l'ouvrage ayant obtenu le plus grand nombre de votes et le nom des deux lauréats - auteur et traducteur - seront annoncés fin janvier 2027 notamment par une information en ligne sur le site dédié http://prixcameleon.univ-lyon3.fr et sur le site www.univ-lyon3.fr.

Article 4 - Remise des prix à l'auteur et au traducteur

La remise des prix à l'auteur et au traducteur du roman ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera organisée lors d'une rencontre publique à l'université le mardi 18 mars 2027. Les prix sont constitués :

- De la prise en charge du transport et de l'hébergement pour assister à la remise des prix. Auteur et traducteur lauréats s'engagent à se rendre disponible pour participer à la cérémonie à Lyon.
- De deux trophées destinés à l'auteur et au traducteur.
- D'un séjour culturel et gastronomique à Lyon dans les jours qui suivent immédiatement la remise du prix.

Article 5 - Recours

Le résultat des votes est sans appel et ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Article 6 - Communication

L'auteur et le traducteur, lauréats du Prix Caméléon, prix étudiant du roman étranger traduit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, peuvent faire exacte mention de ce titre à leur convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination sans porter atteinte au nom et à l'image de l'Université.

Article 7 - Renseignements – Informations

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée à **prixcameleon@univ-lyon3.fr**

Septembre 2026

Toute participation à ce prix entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Septembre 2026